Ecole Primaire d'Application
Elisée Chatin
25 rue Le Brix
38100 GRENOBLE
☎ 04 76 46 58 29
DIR💻 : ce.0382287E@ac-grenoble.fr
Absence : parent.elisee-chatin@ac-grenoble.fr

NOTE DE RENTRÉE
Année scolaire 2026/27

Ce document est à garder par les familles !

ÉQUIPE EDUCATIVE
Directrice : Mme FRIER
19 enseignantes :
7 en maternelle
7 en cycle 2
7 en cycle 3
+1 équipe DAR (4 personnes)
+ 6 ATSEM + 5 AESH
+ 1 Maîtresse E + 1 Psychologue scolaire + 1 enseignante UPE2A
+ 2 intervenants
Total = 40 personnes

L'ECOLE



Horaires de l'école :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- **8h20-11h30**
- **13h35-16h**

Les mercredis matins.
- **8h20 – 11h30**

-Entrées 8H20 et 13h35
-Sorties 11h30 et 16h
Merci d'être à l'heure !

Pour répondre aux mesures sanitaires et de sécurité, seuls les parents des classes de maternelle pourront entrer pour accompagner leurs enfants.

Les enfants sont sous votre responsabilité avant l'ouverture de l'école et après l'heure de sortie.
Merci de respecter les temps d'accueil entre **8h20-8h30 et 13h35-13h45 en élémentaire et 8h20-8h35 et 13h35-13h45 en maternelle.**
Respecter également les temps de sortie : Fermeture des portails maternelles à 11h35 et 16h05.

Assiduité scolaire :

Nous vous rappelons que la **fréquentation QUOTIDIENNE** de l'école est obligatoire.

Pour la sécurité de tous les élèves, en cas d'absence de votre enfant, merci d'envoyer **impérativement** le matin par mail ou par ONE puis **confirmer obligatoirement par écrit** lors du retour de l'enfant en fournissant le motif et/ou le certificat médical dans le cahier de liaison VERT.

ADMINISTRATIF



-Relation parents/enseignants : Dans chaque classe, les rencontres parents-enseignants sont fixés ainsi :
Classes 1, 2, 3, 4, 5 et 6 : mardi 8 septembre 17h30
Classes 7, 8, 9, 10, 11 et 12 : jeudi 17 septembre à 18h
Classes 13, 14, 15 et 16 : lundi 21 septembre à 18h
Entrée au 25 rue lebrix
- Cahier de liaison : C'est le lien entre la famille et l'école.
Vous devez le regarder tous les jours, en élémentaire, et lors de diffusion d'infos en maternelle. Toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être signées après en avoir pris connaissance : **votre signature est la preuve que le message a bien été reçu**.
Vous êtes invités à y noter :
- Les demandes de rendez-vous avec l'enseignant.
- Les justifications d'absence (accompagnées si possible d'un justificatif).
- Les changements de coordonnées (adresse, numéro de téléphone…) ou de situation familiale.
- Tout problème de santé ou familial susceptible de gêner votre enfant dans ses apprentissages.



Les « documents de rentrée » :

Merci de retourner à l'enseignant de votre enfant pour le **Lundi 14 septembre au plus tard** :
- La Fiche de renseignements remplie et signée qui sera conservée par l'enseignant dans sa classe.
- L'attestation d'assurance scolaire que vous devez nous transmettre sous format papier à l'enseignante (aucun envoi par mail ne sera accepté).

Assurance scolaire :

Les familles sont libres du choix de leur assureur.
Cependant, il convient de vérifier que le contrat souscrit est complet :
- **Responsabilité civile** : couvre les dommages causés à autrui par votre enfant.
- **Individuelle Accident** (obligatoire pour toute sortie) : couvre les dommages subis par votre enfant.

Vous devez donc soit fournir une attestation certifiant que votre enfant est assuré à la fois en **responsabilité civile** et en **individuelle accident** soit souscrire une assurance scolaire qui compléterait votre contrat familial.

Coopérative Scolaire :

Chaque famille est sollicitée pour participer à notre coopérative.
Ces fonds aident les enseignants à mener à bien des projets de classe, des achats de jeux de cours, des abonnements à des revues pour les élèves, etc. Des explications vous seront fournies en réunion de rentrée.
Il est demandé **15€ pour le 1er enfant, 10€ pour le 2d enfant et 7€ pour les suivants,.**
Notre coopérative scolaire est domiciliée dans une banque en ligne, nous vous demandons de payer à l'aide de votre carte bancaire, si vous en avez une, en participant à la collecte mise en ligne à l'adresse ci-dessous. Vous pouvez aussi scanner le QR code. Il n'est pas nécessaire de créer un compte, il vous suffit de cliquer sur continuer sans compte. https://occe-38.assoconnect.com/collect/description/742266-o-versement-de-la-cooperative-scolaire-ecole-elisee-chatin-2026-2027

Si vous n'arrivez pas à faire la procédure en ligne, vous pouvez donner votre participation en liquide. Les chèques bancaires ne sont pas acceptés. MERCI

INFORMATIONS DIVERSES



Mesures Sanitaires :

-à 38°C et plus et/ou symptômes, **l'enfant reste à la maison**.



-s'assurer d'un bon passage aux toilettes **avant de venir à l'école** et de bien se laver les mains



-munir chaque élève d'une gourde remplie chaque matin et d'un paquet de mouchoirs papier.



-prévenir la directrice avant toute absence et **être joignable rapidement** au cas où l'élève présenterait des symptômes à l'école.





Asthme, Allergies… Attention !! :

Si votre enfant est atteint d'une maladie chronique nécessitant une prise de médicament durant le temps scolaire ou susceptible de prendre un traitement d'urgence, merci de le signaler à l'enseignant et à la directrice afin de mettre en place un **PAI** (*Projet d'Accueil Individualisé)* avec le médecin scolaire.

Vaccinations :

Les vaccins et rappels du DTPolio (rappels recommandés tous les 5 ans) doivent être à jour. Si cela n'était pas le cas, votre enfant pourrait ne pas pouvoir participer à certaines sorties organisées.



Matériel : Les premières fournitures de base sont données par l'école ; Nous vous remercions d'en prendre soin. En cas de détérioration ou d'épuisement, les parents se devront de les renouveler .

Les livres confiés à l'élève par l'école sont placés sous votre responsabilité ; merci de les couvrir et d'en prendre soin. Tout livre détérioré ou perdu vous sera facturé.

Vêtements :

Pensez à écrire le nom de vos enfants sur leurs vêtements de la PS au CM2. Tous les ans, de nombreux vêtements restent non réclamés ou reconnus ! A chaque retour de petites vacances, les vêtements non récupérés sont donnés à des œuvres caritatives.



Parasites :

Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie… Pensez à avertir l'école si votre enfant a des poux.

Représentants parents d'élèves

Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école. Elles auront lieu de façon électronique via ONE.
Les parents souhaitant se porter candidat peuvent s'inscrire en envoyant un mail
Parents Délégués < parentsdelegueseliseechatin@googlegroups.com>

Toute l'équipe de l'école Elisée Chatin est heureuse de vous retrouver pour cette nouvelle année scolaire.
Notre travail au quotidien est de permettre à vos enfants d'évoluer dans un environnement propice aux apprentissages.
Nous avons à cœur de leur donner le goût d'apprendre, le sens de l'effort et la possibilité de s'épanouir en respectant les droits et devoirs de chacun. A cette fin, notre collaboration, avec vous, parents, est essentielle.
Nous restons à votre écoute et sommes disponibles pour répondre à vos questions.
N'hésitez pas à vous rendre sur le site régulièrement pour le suivi d'informations : https://ecole-elisee-chatin-grenoble.web.ac-grenoble.fr/

Belle année scolaire !

La directrice et toute l'équipe enseignante.